**EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE MADAGASCAR**

**Déclaration du Congo**

**(11 novembre 2019)**

**Monsieur le Président,**

Le Congo souhaite une cordiale bienvenue à la délégation de Madagascar et la remercie pour la qualité des informations mises à la disposition du Conseil.

Mon pays salue les efforts entrepris par Madagascar, depuis son deuxième Examen, pour la promotion et de protection des droits de l’homme qui se traduisent notamment par le renforcement effectif du cadre juridique et institutionnel.

A ce titre, mon pays note avec satisfaction l’opérationnalisation de la Commission Nationale Indépendante des droits de l’homme.

Par ailleurs, le Congo se félicite de l’engagement réitéré de Madagascar de poursuivre sa coopération avec les mécanismes onusiens et africains de protection des droits de l’homme.

Tout en reconnaissant ces efforts, le Congo souhaiterait faire les recommandations suivantes :

1. Redoubler d’efforts pour lutter contre la traite des personnes ;
2. Lutter efficacement contre le travail des enfants ;
3. Intensifier les campagnes de sensibilisation et mener à terme le projet de loi sur le rejet des enfants jumeaux.

Enfin, le Congo souhaite plein succès à Madagascar pour son EPU.

**Je vous remercie.**